

Location de votre équidé *:

Le propriétaire loue son équidé à l'Etablissement Equestre.
Cette location sera déduite de la pension de base,
selon les conditions suivantes :

Formule SOFT : de 1h à 4h de cours/semaine

Jusqu'à 2 parcours en concours au club et à l'extérieur

Jusqu'à 3 ½ de stages par semaine

Formule LIGHT : 2h de cours/semaine

Comptez 10 €/ mois, si le club fournit le matériel (selle, filet)

Pension de base	150 €	205 €	330 €
A déduire pour :	Pré poneys	Grand pré	Boxe
Formule SOFT	15 €	30 €	70 €
Formule LIGHT	5 €	15 €	55 €

Demi-pension cheval/poney du club :

Le locataire dispose de l'équidé pour ses cours et concours
et en dehors des horaires de cours.

Il ne peut bénéficier des avantages « propriétaire ».

Formule sous réserve d'acceptation.

75 € la semaine

Voir aussi les formules « Mon cheval/poney préféré »
avec une location à partir de 38€/mois.

Renseignez-vous auprès de Pauline.

TARIFS PENSIONS 2023/2024

Pension complète de base:

Au pré avec d'autres chevaux et poneys ferrés (herbe, foin) :

Pré poneys : 150 €/mois

Grand pré : 205 €/mois

Au boxe, sur litière paille : 330 €/mois

REMISE FIDELITE : - 50€ sur le 13^{ème} mois de pension consécutif, soit 5€/mois*

*. Sous conditions définies dans le contrat de pension

Prestations supplémentaires

Sorties régulières au paddock (selon météo) : 6 €

Sortie occasionnelle au paddock : 11 €

Compléments granulés : de 20 à 30 € selon la quantité

Nourrir cheval au pré : 20 € / mois pour 2 repas/sem

Tonte : 90 €

Travail du cheval au boxe : 3x/semaine + 1 paddock 178€/mois

2x /semaine 145€/mois

1x/semaine 112€/mois

La séance de travail 41 €

**Pour toute pension UN CONTRAT reprenant les conditions
de la pension sera à remplir et signer.**

LICENCE (25 ou 36€) et FRAIS D'UTILISATION DES INSTALLATIONS

(cotisation : 55€ ou 75 € ou 95€ SI LE PROP PREND MOINS D'1 COURS/MOIS)

sont OBLIGATOIRES pour TOUS les propriétaires et cavaliers.

Retrouvez toutes ces infos sur notre site internet www.jaulinieres.fr